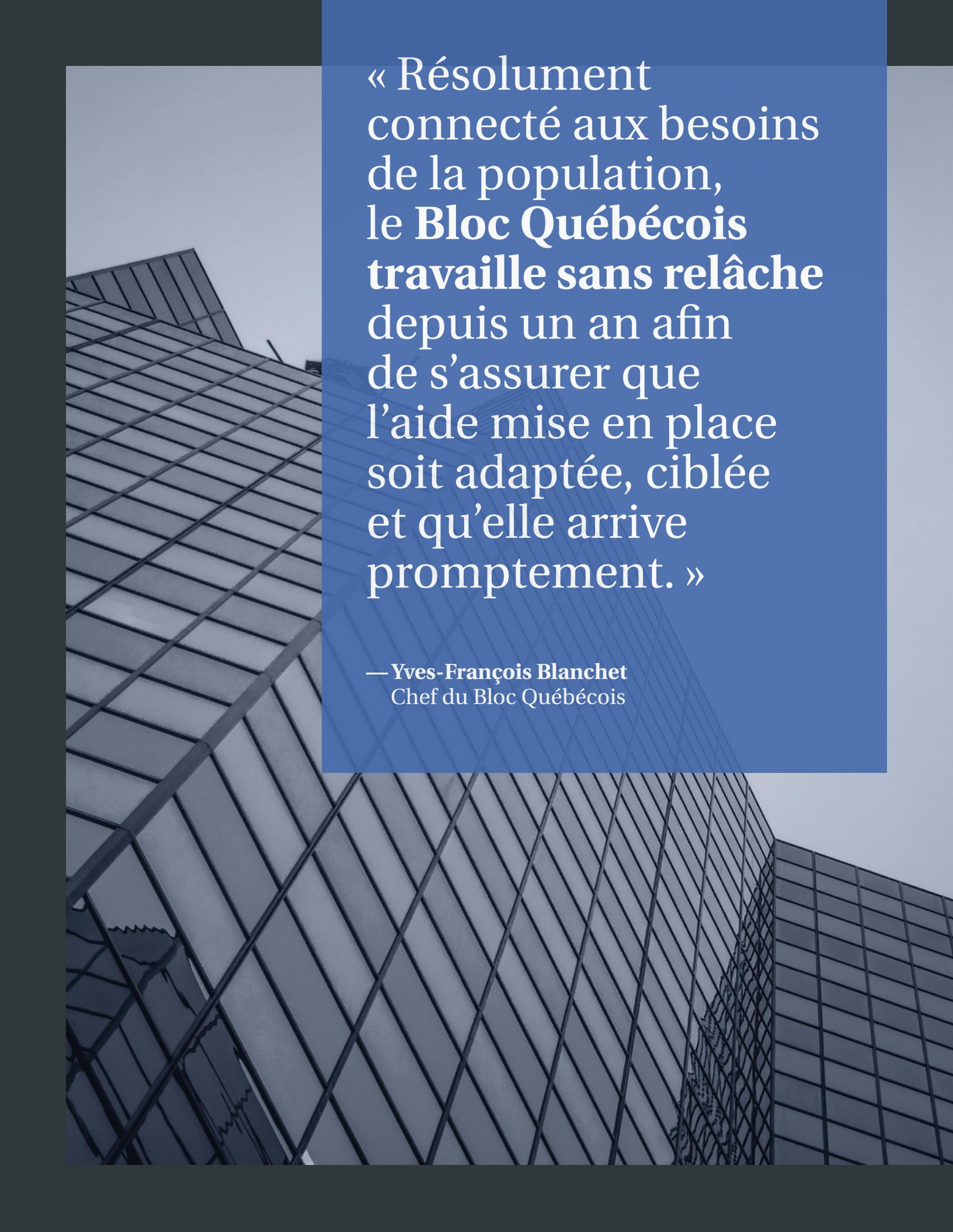


FIABLES et FIERES

Attentes
budgétaires **20
21**



« Résolument
connecté aux besoins
de la population,
le **Bloc Québécois**
travaille sans relâche
depuis un an afin
de s'assurer que
l'aide mise en place
soit adaptée, ciblée
et qu'elle arrive
promptement. »

— Yves-François Blanchet
Chef du Bloc Québécois



TABLE DES MATIÈRES

4 Mot du chef

7 Les priorités du Bloc Québécois

8 Aider les citoyens, en donnant notamment au Québec les moyens de bonifier ses services et programmes

9 Santé

9 Crise sanitaire

10 Aînés

11 Assurance-emploi

11 Finances des citoyens

11 Logement

12 Premières Nations

13 Maintenir et améliorer l'aide aux entreprises et organismes

15 Propulser nos PME vers demain

17 Tirer profit des atouts du Québec et faire prospérer nos régions

18 Secteur pharmaceutique

18 Secteur aérospatial

19 Agriculture et agroalimentaire

20 Donner à la Davie sa part équitable de contrats (stratégie navale)

20 Soutien à l'occupation et au développement du territoire

21 Forêt

22 Aluminium

22 Infonuagique

23 Économie verte

26 Assurer la transparence et l'éthique

27 Éthique

28 Cadre financier et tableaux

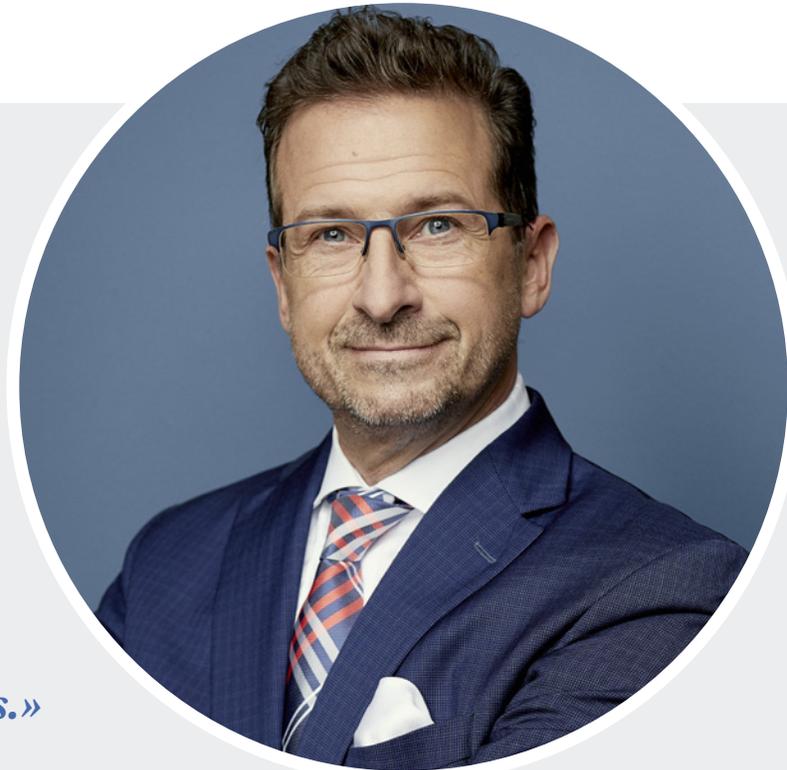
29 Revenus

30 Dépenses

MOT DU CHEF



Depuis l'automne, le Bloc Québécois sillonne virtuellement le Québec pour cerner ses besoins, ses défis et ses projets. Les attentes que nous formulons sont le fruit de ces consultations et reflètent ce que nous avons entendu partout au Québec, dans le contexte très particulier dans lequel nous vivons.»



Des problèmes non réglés

Le dernier budget fédéral date du printemps 2019. C'était il y a une éternité, avant les dernières élections, avant la pandémie.

Plusieurs problèmes déjà urgents n'ont toujours pas été réglés. La vérificatrice générale a récemment mis en lumière la tendance du gouvernement à laisser durer les problèmes, comme l'accès à l'eau potable dans trop de communautés autochtones, la stratégie navale qui n'en finit plus d'échouer faute de contrats au chantier Davie ou la sécurité ferroviaire qui ne s'améliore pas, presque dix ans après la tragédie de Lac Mégantic. Mais il y en a d'autres.

Pensons aux aînés

La valeur réelle de la pension de la sécurité de la vieillesse diminue depuis des années. Représentant 20 % du salaire industriel moyen en 1975, elle n'en représente plus que 13 % aujourd'hui, pourcentage qui s'effrite sans cesse. Alors que la génération du baby-boom approche la retraite, il faut qu'elle conserve un certain pouvoir d'achat si on veut éviter que le choc démographique se transforme en un choc économique qui annulera la reprise. Il fallait s'y attaquer il y a un an, il le faut encore plus aujourd'hui.

Et il y a la hausse des transferts en santé. Elle figurait en tête de nos priorités au lendemain des dernières élections et la crise de santé publique nous a donné raison. On ne le dira jamais assez : on ne rebâtera pas le système de santé québécois avec des sommes ponctuelles. Pour embaucher le personnel qui assure à notre population les soins dont elle a besoin, le gouvernement du Québec doit pouvoir compter sur des transferts accrus, sans condition, durables et prévisibles. Nous exigeons un signal clair dans le prochain budget.

Traverser la crise

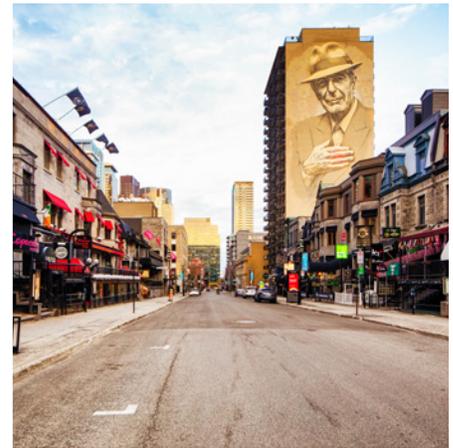
À ces problèmes, la pandémie en a ajouté de nouveaux. Même si on commence à voir la lumière au bout du tunnel, nous n'en sommes pas encore sortis et il faut aider les Québécois à passer au travers.

La crise n'a pas frappé tout le monde également. Certains secteurs ont été littéralement terrassés, d'autres ne sortiront de la crise que dans de longs mois. La pandémie de COVID-19 ne doit pas déboucher sur une pandémie de faillites.

Depuis un an, le gouvernement a été généreux, très généreux. Mais ses programmes mur-à-mur, bien que très coûteux, sont mal adaptés à ceux et celles qui ont été le plus durement frappés.

Entreprises locales assaillies par des multinationales du commerce en ligne qui ont profité du confinement, transport aérien régional anéanti par la crise, industrie aéronautique dont le carnet de commandes se vide, tourisme mis sur pause, créateurs et artisans de notre culture privés de leur public, cabanes à sucre menacées après deux saisons annulées, PME qui ont survécu en s'endettant, mais qui pourraient s'effondrer si ces prêts sont rappelés, voilà autant de secteurs qui ont besoin de mesures particulières.

Nous proposons de délaissier graduellement le mur-à-mur au profit de programmes mieux ciblés et plus flexibles. Et pour assurer un atterrissage en douceur, il faut donner du temps aux personnes et aux PME qui doivent de l'argent à l'État à cause de l'aide qu'ils ont reçue. Offrons-leur un sursis, sans intérêt ni pénalité.





Préparer l'avenir

Les crises sont des accélérateurs de changements et le monde sortira transformé de la double crise de la COVID et du climat. Avec la nouvelle administration américaine, le virage risque de s'accélérer.

Alors que l'économie canadienne peine à sortir du 20^e siècle pétrolier, le Québec a tout pour tirer son épingle du jeu. Riche d'énergie propre et de ressources renouvelables, moteur technologique du Canada, société créative et innovante dont la recherche de pointe ne demande qu'à être mise à profit, le Québec est taillé sur mesure pour le monde de l'après-crise.

Mais d'abord, il faut préserver et reconstruire nos secteurs stratégiques. Dans le biopharmaceutique, appuyons le talent de nos chercheurs, transformons leurs recherches en réalisations, reconstruisons notre capacité de production. C'est toute la chaîne qu'il faut rebâtir, incluant les fournitures médicales. Nous ne devons plus jamais connaître la pénurie qu'on a connue en 2020.



Dans l'agroalimentaire, nous avons réalisé la fragilité des chaînes d'approvisionnement mondialisées. Pour assurer la sécurité alimentaire de notre population, soutenons nos agriculteurs et nos transformateurs et permettons-leur de produire pour notre monde dans un marché équitable où prévalent des produits sains tirés d'entreprises de nos régions qui pourront de nouveau passer d'une génération à la suivante.

Dans nos secteurs de pointe, en particulier l'aérospatiale, assurons-nous que nos entreprises ne sortent pas déclassées de la crise. Elles sont le tremplin qui nous permettra de rebondir. Et en tout temps, protégeons nos entreprises, préservons nos sièges sociaux, gardons nos leviers de décisions. Ouverture au monde ne doit plus rimer avec impuissance et dépendance totale. C'est trop risqué.

Et il y a le grand et beau chantier du virage vert.

Le Québec a une longueur d'avance dans ce domaine, mais il faut faire mieux et plus vite. Soit nous accélérons le pas pour devenir la locomotive nord-américaine des ressources renouvelables, soit nous serons déclassés dans un monde qui change très vite.

Éliminons notre dépendance au pétrole, utilisons notre électricité dans nos transports, transformons davantage les ressources renouvelables de nos forêts, tentons de développer l'avion carboneutre, profitons de nos chercheurs en intelligence artificielle pour avancer plus rapidement et branchons au plus vite tout le territoire québécois à Internet haute vitesse pour qu'aucune région ne soit laissée de côté. La conciliation entre économie et écologie n'est pas une contrainte : elle est une opportunité de création de richesse.

Voilà les défis que le prochain budget doit nous aider à relever. Les milliards que le gouvernement a prévus pour la relance doivent aider le Québec à tabler sur ses forces évidentes. Nous ne pensons pas qu'il faille toujours dépenser plus, mais qu'il faut dépenser mieux. C'est ce que le Québec nous a dit pendant nos consultations et ce sont ces attentes que nous transmettons au gouvernement. Parce que c'est cela, être fiables et fiers.

Yves-François Blanchet
Chef du Bloc Québécois

LES PRIORITÉS DU BLOC QUÉBÉCOIS

La pandémie a durement frappé l'ensemble de la société québécoise. Elle a mis à mal nos aînés, nos familles, nos personnes vulnérables et nos travailleurs, en particulier ceux des secteurs de la santé et de l'éducation à qui nous devons une fière chandelle.

L'économie du Québec en a pâti. Fermetures répétées, changements dans les habitudes de consommation, impossibilité pour plusieurs secteurs d'activité d'opérer normalement : les effets de la crise sanitaire perdurent et continueront de se faire sentir pendant plusieurs mois.

Résolument connecté aux besoins de la population, le Bloc Québécois travaille sans relâche depuis un an afin de s'assurer que l'aide mise en place soit adaptée, ciblée et qu'elle arrive promptement. Nous avons défendu les intérêts du Québec en exigeant la fermeture des frontières en début de pandémie, en demandant des comptes au gouvernement quant à sa pénible gestion de l'achat des vaccins, en recueillant l'appui de la Chambre des communes à une hausse de 15 à 50 semaines des prestations de maladie de l'assurance-emploi ou encore en exigeant des mesures spécifiques pour certains secteurs économiques, notamment l'aérospatiale.

Ce budget sera le premier exercice digne de ce nom depuis l'élection fédérale d'octobre 2019. Nous n'exigerons rien de moins de la part du gouvernement, qui a fait preuve d'un immobilisme parfois déconcertant, que transparence, responsabilité, et empathie.

Le Bloc Québécois présente ses attentes budgétaires avec la conviction d'être au diapason des priorités des Québécois et des Québécoises. Pour nos citoyens, nos entreprises et nos secteurs d'activité durement touchés, les mesures de soutien doivent être maintenues et renforcées parce que la pandémie n'est pas encore dernière nous.



Le Bloc Québécois croit toutefois qu'il est primordial de penser à l'après-crise. Déjà, en septembre dernier, nous avons dévoilé un plan de relance ambitieux et visionnaire. La pandémie, malgré ses conséquences néfastes, doit servir de tremplin pour moderniser notre économie. On ne peut plus faire les choses comme avant. Il faut renforcer notre autonomie en matière de production de biens essentiels, que l'on parle de produits médicaux ou d'alimentation, afin de pallier notre trop grande dépendance envers les marchés extérieurs.

Surtout, il faut relancer l'économie en misant sur la transition énergétique, les technologies propres et l'énergie renouvelable. Nous avons les idées, nous avons les ressources. Saisissons cette occasion pour verdir notre économie en donnant à nos PME, à nos experts et à nos créateurs, les moyens d'agir. C'est ça être fiables et fiers.

C'est dans cet esprit que le Bloc Québécois présente ses attentes budgétaires, déclinées en six thèmes prioritaires : aider les citoyens, en permettant au Québec de bonifier ses services et programmes ; maintenir et améliorer les mesures d'aide aux entreprises ; propulser nos PME vers demain ; tirer profit des atouts du Québec et faire prospérer nos régions ; relance verte, transparence et éthique.

**AIDER LES
CITOYENS,
EN DONNANT
NOTAMMENT
AU QUÉBEC
LES MOYENS DE
BONIFIER SES
SERVICES ET
PROGRAMMES**

SANTÉ

Le système de santé québécois est le socle de notre filet social. Bien avant la pandémie et depuis des années, on constate que la part du fédéral dans le financement des soins de santé des provinces et du Québec fond comme neige au soleil. De 50 % dans les années 60, cette part n'est plus que de 22 % aujourd'hui. La pression de plus en plus forte sur nos soins de santé, notamment en raison du vieillissement de la population, s'est accrue de manière incomparable étant donné la pandémie.

Ce sont le Québec et les provinces qui offrent les soins directement aux citoyens et devant un accroissement sans précédent des coûts du système, ils ont fait front commun pour exiger du fédéral une hausse substantielle des Transferts canadiens en matière de santé (TCS). Cette demande, partagée par l'Assemblée nationale du Québec, est raisonnable et justifiée : les dépenses de santé augmenteront à un rythme annuel moyen de 5,7 % au cours des 10 prochaines années ce qui est nettement plus élevé que la hausse des revenus du gouvernement du Québec. Au lieu de créer de nouveaux programmes dans un champ de compétences qui n'est pas le sien, la santé, Ottawa devrait commencer par s'assurer d'un approvisionnement adéquat en vaccins et mieux soutenir le Québec et les provinces qui assument une trop grande part de la facture des soins de santé.

Le Bloc Québécois exige donc du gouvernement fédéral :

- Qu'il porte dès cette année sa contribution annuelle en santé à 35 %, et qu'il l'y maintienne par la suite, et ce, sans condition ;
- D'arrêter de chercher à imposer des conditions pancanadiennes aux programmes qu'il met en place.



CRISE SANITAIRE

Le gouvernement du Canada ne semble pas avoir appris grand-chose de la crise du SRAS survenue en 2003. Les lacunes dans l'inventaire de la Réserve nationale stratégique d'urgence (RNSU) ainsi que sa gestion déficiente en est un exemple frappant. Cette réserve censée fournir au gouvernement fédéral des médicaments, de l'équipement et des fournitures médicales en situation de grande nécessité n'a pu jouer son rôle parce que mal surveillée et déficiente. Le manque de ressources et d'expertise en matière de gestion des interventions d'urgence au sein de l'Agence de la santé publique fait également sourcilier.

C'est pourquoi, pour ne pas répéter les erreurs du passé, le Bloc Québécois demande au gouvernement fédéral de :

- Créer une commission d'enquête sur la pandémie, afin notamment d'évaluer le niveau de préparation du gouvernement fédéral, son niveau d'arrimage avec l'Organisation mondiale de la santé (OMS) ainsi que l'efficacité dans le détail de sa réponse économique ;
- Moderniser la collecte de données, primordiale dans la prise de décision en matière de santé publique ;
- Revoir la gestion et la surveillance de la Réserve nationale stratégique d'urgence (RNSU) afin de s'assurer que son inventaire soit suffisant, à jour et que son contenu ne soit pas perdu.





ÂÎNÉS

Nos aînés sont les premières victimes de la pandémie de la Covid-19. Surreprésentés dans les décès, ils sont également ceux et celles qui souffrent le plus des contrecoups du virus : isolement, anxiété et perte de leur pouvoir d'achat. Le programme de la Sécurité de la vieillesse censé préserver nos aînés de la pauvreté rate sa cible. L'indexation des prestations (d'un maigre 0,1 % pour le trimestre d'octobre à décembre 2020) n'arrive pas à pallier la hausse des coûts de la vie, exacerbée par la pandémie : pour le Québec, en 2021, on estime notamment que le prix des aliments augmentera plus rapidement que l'inflation. Nos parents, grands-parents, ceux qui ont façonné le Québec d'aujourd'hui méritent mieux de la part du gouvernement fédéral qui les a laissé tomber. C'est pourquoi le Bloc Québécois demande au gouvernement fédéral :

- De ramener progressivement, sur trois ans :
 - Le niveau de prestations de la sécurité de la vieillesse (PSV) à 15 % du salaire industriel moyen et de le maintenir à ce niveau pour que les aînés puissent préserver leur pouvoir d'achat. Au bout de trois ans, le montant mensuel de la PSV sera haussé de 110 dollars par mois par rapport à la formule actuelle ;
 - Le niveau des prestations de supplément de revenu garanti (SRG) de 50 dollars par mois pour les personnes seules et de 70 dollars par mois pour les aînés en couple.



Chaque année, des milliers d'aînés québécois sont à risque de subir une interruption du versement de leurs prestations du Supplément de revenu garanti si elles ne remettent pas à temps leur déclaration de revenus. Remplir sa déclaration de revenus peut constituer une tâche ardue. De plus, en raison de la pandémie, de nombreuses personnes âgées craignent de quitter leur domicile pour demander de l'aide relativement à la déclaration de revenus, mais aussi aux prestations sociales, et bon nombre des services communautaires auxquels elles auraient pu s'adresser auparavant ne sont pas en activité (aide à la préparation des déclarations de revenus, recherche de prestations, accompagnement budgétaire). Il faut pérenniser ces services d'aide. En conséquence, le Bloc Québécois demande au gouvernement fédéral :

- D'investir 15 millions de dollars sur deux ans pour étendre les services d'aide financière à tous les citoyens et en particulier aux personnes âgées, via le réseau de services communautaires ;
- Versement pour une période de 3 mois du SRG d'un défunt à son survivant ou à sa survivante ;
- Inscription automatique au SRG de tous les aînés ;
- Continuer à verser le SRG aux personnes n'ayant pas rempli leur déclaration de revenus à temps pendant une période de grâce de 3 mois.

Pandémie ou pas, la pénurie de main-d'œuvre se poursuit partout au Québec. Nos aînés qui le souhaitent, peuvent demeurer actifs sur le marché du travail. Le taux d'emploi baisse beaucoup à 60 ans et davantage à 65 ans lorsque les prestations du programme de la sécurité de la vieillesse deviennent accessibles. Le gouvernement du Québec a bonifié le crédit d'impôt pour travailleurs d'expérience qui s'appelle dorénavant « crédit d'impôt pour la prolongation de carrière » de même qu'un abaissement à 60 ans de l'âge de l'admissibilité à ce crédit d'impôt. Le gouvernement fédéral devrait emboîter le pas au gouvernement du Québec.

Le Bloc Québécois demande également qu'Ottawa :

- Mette en place un crédit d'impôt afin d'inciter les travailleurs d'expérience qui le souhaitent à prolonger leur carrière ;
- Instaure un crédit d'impôt pour aider à couvrir les services internet à domicile des 65 ans et plus afin de contribuer à briser l'isolement.
- Rende le crédit d'impôt pour proche aidant en partie remboursable ;
- Mette en place un crédit d'impôt pour la construction et l'adaptation de logements inter/multigénérationnels afin que les aînés puissent rester chez eux ;
- Octroie automatiquement, plutôt que sur présentation de reçus, le crédit d'impôt pour soins à domicile, comme le fait le gouvernement du Québec ;
- Rehausse la bonification du montant reçu de la pension de la Sécurité de la vieillesse lorsqu'elle est retirée après 65 ans.

ASSURANCE-EMPLOI

Le Bloc Québécois demande au gouvernement fédéral de :

- Revoir le programme d'assurance-emploi pour mieux couvrir les besoins des travailleurs qui se retrouvent au chômage ;
- Répondre à la demande formulée par la Chambre en inscrivant dès maintenant l'accès à 50 semaines de prestations d'assurance-emploi en cas de maladie grave ;
- Réinvestir dans l'éducation par les transferts aux provinces (TCPS) et les ententes sur la formation de la main-d'œuvre.

FINANCES DES CITOYENS

- Élargir les possibilités d'utilisation d'un REÉR, comme il est possible de le faire pour le régime d'accession à la propriété (RAP), notamment en cas de perte d'emploi, de maladie grave, ou pour effectuer des rénovations urgentes ou écoénergétiques.

LOGEMENT

La crise du logement est encore là, et s'ajoute aux conséquences économiques de la pandémie (80 000 ménages québécois doivent dépenser plus de 80 % de leur revenu pour se loger).

- Le Bloc Québécois a toujours demandé l'investissement graduel de 1 % des dépenses du gouvernement fédéral en logement, afin qu'à terme, il verse au Québec et aux provinces 2 à 3 milliards de dollars par année ;
- La signature des différentes ententes en 2020 a finalement permis à certains groupes et au gouvernement du Québec de reprendre leur souffle ;
- Cependant, on doit s'assurer que Québec a bel et bien obtenu sa part dans l'ensemble des programmes qui couvrent la Stratégie nationale sur le logement.



PREMIÈRES NATIONS

Pour les Premières Nations, la pandémie de la COVID-19 est une « crise dans une crise ». En effet, les risques disproportionnés de la COVID-19 pour les communautés autochtones s'ajoutent au manque de ressources, de services et d'installations de base auxquelles elles doivent faire face depuis trop longtemps.

Nous déplorons entre autres, le manque de logements mis à la disposition des Premières Nations. En 2018, l'Assemblée des Premières Nations Québec-Labrador chiffrait les besoins des Premières Nations en matière de logement à un montant total de 3,9 milliards de dollars sur cinq ans. Lors des budgets 2017 et 2018, le gouvernement fédéral avait prévu 600 millions de dollars sur trois ans. Le versement de cette somme devrait se terminer le 31 mars de cette année. Ottawa se doit d'annoncer de nouveaux investissements, d'autant plus que les 600 millions de dollars investis à l'échelle canadienne durant les trois dernières années n'ont pas permis de répondre adéquatement aux besoins des Premières Nations du Québec.

Ce montant de 3,9 milliards de dollars comprend la construction, la rénovation ainsi que les infrastructures de base de quelque 10 000 logements sur cinq ans. Ce montant n'inclut pas la somme d'argent nécessaire pour combler les besoins des Inuits du Nunavik en matière de logement auxquels il faut également s'attaquer. Nous estimons qu'une enveloppe d'environ 400 millions de dollars devrait être nécessaire pour répondre à ce besoin.

Le Bloc Québécois demande donc :

- De déployer un plan quinquennal assorti des sommes nécessaires, soit environ 4,3 milliards de dollars visant à construire 11 000 logements pour les Premières Nations du Québec et les Inuits du Nunavik.

Reconnaissant le lien évident entre la propagation de la COVID-19 et les conditions sanitaires pour les Premières Nations, dans le cadre d'une relation de nation à nation, le Bloc Québécois propose également de :

- Faire adopter une loi mettant en vigueur la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones ;
- Assurer immédiatement l'approvisionnement en eau potable « au robinet » pour la totalité des nations autochtones du Canada ;
- Faire adopter une loi-cadre visant à remplacer la Politique sur la police des Premières Nations. Cette loi-cadre devra pallier les problèmes de sous-financement des corps policiers autochtones à la source du fort roulement de personnel, du manque de formation et de la proportion sans cesse décroissante de policiers autochtones au sein de ces corps policiers ;
- Déployer des ressources afin que soient perpétuées dans la pratique quotidienne les langues, la culture et les traditions autochtones ;
- Corriger le mode de financement des écoles autochtones qui crée une crise en éducation au sein des communautés.



**MAINTENIR ET
AMÉLIORER L'AIDE
AUX ENTREPRISES
ET ORGANISMES**

Le gouvernement libéral a mis beaucoup de temps à corriger les lacunes des différents programmes de soutien mis en place dans la foulée de la pandémie. À force d'interventions, et parce que nous sommes branchés sur le vrai monde, le Bloc Québécois a réussi à obtenir plusieurs améliorations aux mesures d'aide pour les entreprises. La refonte complète de l'Aide d'urgence du Canada pour le loyer commercial (AUCLC) en subvention d'urgence du Canada pour le loyer (SUCL) en est un exemple frappant. Nous avons réussi à y faire intégrer davantage de coûts fixes, mais surtout à permettre aux locataires de demander et de percevoir directement l'aide. Malgré cela, certains problèmes demeurent dans la conception des programmes, leur accessibilité et leurs délais de traitement. Nos propositions vont dans ce sens : programmes adaptés, flexibles et accessibles. C'est une question de survie pour nos cabanes à sucre, nos centres de ski, nos auberges, etc.

Avec le retard des vaccins et l'arrivée des variants, les entreprises et les organisations à but non lucratif peuvent aussi compter sur le Bloc Québécois pour exiger le maintien de l'aide aussi longtemps que la crise perdure. Ainsi, le Bloc Québécois demande au gouvernement fédéral de :

- Maintenir les programmes de stabilisation de revenus comme la subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC) et la subvention d'urgence du Canada pour le loyer (SUCL) aussi longtemps que nécessaire, en particulier pour les secteurs qui prendront du temps à se relever ;
- Rendre plus flexible le calcul de la perte de revenus des programmes de subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC) et de subvention d'urgence du Canada pour le loyer (SUCL) afin que plus d'entreprises et organismes puissent en bénéficier, notamment les entreprises qui ont ouvert après le 15 mars 2020 ;
- Obliger les grands employeurs qui utilisent la SSUC à l'offrir à tous leurs employés, même ceux mis à pied ;
- Investir pour mieux contrer la fraude et accélérer le traitement des demandes (notamment pour les travailleurs autonomes) ;
- Mettre sur pied une définition légale du statut de travailleur autonome afin de mettre fin à la discrimination entre ces travailleurs, les salariés et les différents types d'entreprises.

Au diapason avec les demandes des milieux concernés, le Bloc Québécois exige la mise en place de programmes d'aide spécifiques aux secteurs les plus touchés par la pandémie, et ce, depuis le printemps dernier. Alors que le Premier ministre annonçait, dès le mois d'avril, une aide ciblée de 1,7 milliard de dollars pour le secteur pétrolier de l'Ouest, il aura fallu attendre la fin janvier 2021 pour qu'un programme visant les secteurs durement touchés voie le jour. C'est presque un an d'attente pour les entreprises des secteurs comme le tourisme, l'accueil, l'hébergement, les arts, le divertissement et les grands événements.

Malgré cela, un fossé important demeure entre les besoins réels des secteurs précédemment nommés et l'aide offerte sous forme de prêts. Il faut également s'inquiéter de l'avenir de nos petits commerces et entreprises pour qui l'endettement pèse de plus en plus lourd et qui doivent faire face à une concurrence féroce de la part des grandes chaînes et multinationales.

Il faut mieux soutenir nos entreprises et organismes en revoyant notamment les modalités des mesures d'aide. Pour les secteurs qui ont particulièrement souffert de la crise et qui seront les derniers à rouvrir, nous demandons au gouvernement fédéral de :

- Transférer à Québec aux fins de soutien au marché domestique sa part des sommes habituellement consacrées à la promotion internationale du tourisme ;
- Financer l'examen planifié de la Politique nationale des musées, y compris la reprise du Programme d'aide aux musées (PAM), et augmenter le financement du PAM pour répondre aux nouvelles réalités importantes du secteur muséal (et plus particulièrement des arts visuels) ;
- Maintenir et accroître les subventions aux festivals et événements à tous les niveaux, puisque pratiquement privés de revenus autonomes, les organisations ne peuvent compter que sur les fonds publics en ce moment ;
- Instaurer un tarif unique de 2 dollars par livre pour la livraison via Postes Canada afin d'encourager les librairies ;
- Pour soutenir la relance des organismes culturels et communautaires, permettre un crédit d'impôt spécial remboursable à 80 % de 200 dollars uniquement cette année.

**PROPULSER NOS
PME VERS DEMAIN**



La résilience des petites et moyennes entreprises du Québec face à une crise sans précédent est remarquable. Se réinventer, redéfinir son modèle d'exploitation, se tourner vers le numérique, être à la recherche constante de solutions de rechange : nos propriétaires de PME et celles et ceux qui y travaillent ne chôment pas et font preuve de grande débrouillardise. Reste que le moral est sur la corde raide et les craintes bien réelles : en décembre dernier, une PME québécoise sur deux craignait de disparaître. En plus des mesures de soutien présentées pour assurer la survie de nos PME, il faut penser à demain. La crise sanitaire changera pour de bon la vie de nos entreprises et il faut en tenir compte. Le Bloc Québécois s'est inspiré du vécu des entreprises et des *start-ups* pour établir une liste de propositions qui favoriseront l'évolution de nos PME, l'émergence de nouvelles entreprises et un terreau fertile pour nos entreprises en démarrage :

- Investir dans la recherche et le développement dans les centres de recherche québécois, notamment en région, dans les collèges et les universités, de manière à favoriser l'acquisition et l'adaptation de technologies vertes au bénéfice de notre tissu unique de PME à propriété québécoise ;
- Offrir des garanties de prêt pour des projets innovants de technologie propre réservés aux PME ;
- Étendre l'utilisation des actions accréditatives pour stimuler les investissements du secteur privé dans les technologies propres et l'énergie renouvelable ;
- Faciliter l'automatisation et la robotisation des infrastructures ;
- Mettre en place un Régime d'accès à l'entrepreneuriat (RAÉ), similaire au Régime d'accès à la propriété (RAP), afin d'offrir un outil supplémentaire aux entrepreneurs désirant racheter une première entreprise ;
- Étendre l'application du Crédit d'impôt pour la main-d'œuvre journalistique canadienne aux entreprises de radiodiffusion – telles que définies dans la Loi sur la radiodiffusion – qui embauchent du personnel admissible de salle de presse produisant du contenu d'information original.



Au Québec, on dénombre près de 200 entreprises qui débutent ou qui sont présentement dans la phase de forte croissance et qui ont le potentiel d'atteindre une valorisation de plus de 1 milliard de dollars par an d'ici 2025. Il s'agit d'un moment charnière de leur développement qui nécessite des connaissances particulières liées à la croissance accélérée ou hypercroissance. Le gouvernement fédéral a cru bon investir en Ontario pour le développement d'une plateforme d'hypercroissance à hauteur de 52,4 millions de dollars en 2019. Le Québec ne devrait pas être en reste. Une telle plateforme permet entre autres d'offrir du mentorat et du soutien pour les entreprises en pleine expansion afin qu'elles croissent ici au lieu d'être vendues à des investisseurs à l'étranger. Le Bloc Québécois demande au gouvernement fédéral :

- D'investir au Québec pour le développement d'une plateforme d'hypercroissance, à la hauteur de ce qui a été fait en Ontario ;
- De favoriser davantage l'accès aux capitaux patients (dont les modalités de remboursement sont favorables) ;
- D'aider les jeunes entreprises à s'y retrouver dans la gestion de la propriété intellectuelle et à déposer des brevets ;
- D'ajouter des critères contraignants en matière de développement durable et responsable dans les appels d'offres du gouvernement fédéral.

**TIRER PROFIT
DES ATOUTS
DU QUÉBEC ET
FAIRE PROSPÉRER
NOS RÉGIONS**



SECTEUR PHARMACEUTIQUE

Le Canada est le seul pays du G7 à ne pas produire de vaccins, mais aussi le seul qui pourrait être dans l'obligation de s'approvisionner via la banque de doses mise en place pour épauler les pays en développement. Comment en est-on arrivé là? L'immobilisme actuel du gouvernement Trudeau, qui a écarté l'expertise et la recherche québécoise de la solution vaccinale au début de la pandémie, mais aussi sa gestion déficiente en matière d'approvisionnement y sont pour beaucoup. Il faut ajouter à cela l'abandon par le gouvernement Harper du soutien à la recherche fondamentale. Le Canada aurait dû apprendre davantage de la crise du SRAS survenue en 2003. Le Bloc Québécois demande au gouvernement fédéral de mettre en place :

- Un plan d'action pour rebâtir notre industrie biopharmaceutique et notre infrastructure de recherche dans le domaine des sciences de la vie.

SECTEUR AÉROSPATIAL

Les Québécois et Québécoises peuvent être fiers de leur secteur aérospatial, une industrie responsable de plus de 43 000 emplois bien rémunérés et de ventes annuelles de près de 18 milliards de dollars. Au Québec, elle représente à elle seule environ la moitié de l'activité de l'industrie aérospatiale canadienne. Ottawa finance pourtant allègrement l'industrie automobile ontarienne, le pétrole de l'Ouest et bientôt le nucléaire, alors pourquoi ne pas soutenir l'aérospatiale, véritable moteur de croissance pour le Québec. Le fédéral s'est doté d'une stratégie de construction navale. Pourquoi ne pas mettre en place une stratégie de l'aérospatiale? Alors que les mises à pied s'accumulent de manière crève-cœur, le gouvernement ne bouge pas. Difficile de comprendre pourquoi. Le Canada fait piètre figure quand on le compare aux autres pays du G7, qui ont tous mis en place des mesures pour contrer les impacts de la crise et relancer leurs industries stratégiques. Nous réitérons encore une fois notre demande de mettre en place une stratégie nationale pour l'aérospatiale impliquant :

- Du soutien prévisible à la recherche et développement incluant des crédits d'impôt remboursables;
- Des investissements en partage de risque;
- Des retombées structurantes dans les contrats gouvernementaux.





AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE

Le gouvernement fédéral semble mal comprendre la réalité et les besoins des régions du Québec. Pire, en matière d'agriculture et d'agroalimentaire, il nuit au développement du modèle québécois au profit de ses autres grands secteurs d'exportation. En effet, lors des trois derniers accords de libre-échange (AECG, PTPGP et ACEUM), le gouvernement a sacrifié une très grande partie des agriculteurs et des transformateurs du Québec en concédant des brèches irréversibles dans le système de gestion de l'offre. Il faut que cela cesse. C'est pourquoi nous avons déposé un projet de loi qui empêchera le gouvernement fédéral de prendre des engagements, par traités ou par ententes en matière de commerce international, qui auraient pour effet d'affaiblir la gestion de l'offre. Le Bloc Québécois demande donc au gouvernement :

- De faire adopter le projet de loi C-216 du Bloc Québécois sur la protection de la gestion de l'offre, tel que l'ensemble de ses producteurs le lui demande;
- Que l'entièreté des compensations soit établie, planifiée et garantie pour l'ensemble des producteurs et des transformateurs sous gestion de l'offre, et ce, pour toute la période de versements et pour les trois accords;
- De se battre pour le maintien des contingents d'importations à au moins 85 % (tels qu'actuellement) en faveur des transformateurs, notamment dans la contestation actuelle des États-Unis devant l'Organisation mondiale du commerce (OMC).

Le Bloc Québécois est également très préoccupé par la relève agricole. En effet, malgré le fait que le transfert intergénérationnel des fermes demeure la façon la plus courante pour les jeunes de faire leur entrée dans le monde agricole, il n'en reste pas moins qu'il est encore plus avantageux pour les agriculteurs de vendre leurs fermes à des étrangers que de la céder à un proche. Encore une fois, le gouvernement du Québec a pris les devants et a lui-même changé ses règles fiscales de façon à encourager la relève de nos fermes familiales. Le Bloc Québécois réitère les mêmes demandes depuis environ 15 ans, et demande au gouvernement fédéral de :

- Modifier les règles fiscales de façon à ce que les transferts intergénérationnels de fermes soient au moins aussi avantageux que les ventes à des étrangers.



Le Canada et le Québec se retrouvent dans une situation très particulière au sens où nous sommes à la fois dans une période de chômage sans précédent, mais nous vivons également une problématique grave de pénurie de main-d'œuvre. Le gouvernement fédéral doit, malgré tout, absolument aider les agriculteurs, les transformateurs et les entreprises qui les recrutent, à continuer d'accueillir des travailleurs étrangers temporaires.

Le Bloc Québécois demande donc au gouvernement fédéral de :

- Ne pas nécessairement utiliser le taux de chômage exceptionnel comme étant le facteur déterminant dans la détermination de l'octroi de l'EIMT;
- D'améliorer les programmes d'accueil de travailleurs étrangers temporaires afin de les rendre plus flexibles et mieux adaptés aux situations des entreprises qui l'utilisent, notamment en :
 - Permettant aux travailleurs étrangers temporaires (TET) d'avoir un permis de travail ouvert afin de pouvoir changer d'employeur si ce dernier n'a plus de travail pour lui;
 - Augmentant le seuil de TET qu'une entreprise peut embaucher lorsque cela est justifié (ex. entreprises de transformation alimentaire);
 - Reconduisant dès que possible le Programme d'aide pour l'isolement obligatoire des travailleurs étrangers temporaires (PAIOTET) jusqu'au 31 mars 2022, et y inclure une contribution maximale non remboursable d'un montant maximal de 4 000 dollars pour chaque travailleur étranger temporaire.



DONNER À LA DAVIE SA PART ÉQUITABLE DE CONTRATS (STRATÉGIE NAVALE)

Avec leur stratégie de construction navale, les gouvernements conservateurs comme libéraux ont systématiquement échoué à livrer la marchandise. Tant le Bureau du Directeur parlementaire du budget que la Vérificatrice générale ont brossé un sombre portrait de cette stratégie : dépassements de coûts, retards par-dessus retards, manque de planification, chantiers qui croulent sous les contrats et qui sont incapables de livrer à temps et dans les coûts. Le Directeur parlementaire du budget nous informe même que les coûts pour les navires de combat ont triplé ! C'était prévisible : en donnant tous les contrats aux chantiers Seaspan et Irving et en ignorant le chantier Davie, le Canada se privait de 50 % de sa capacité de construction navale !

Le Québec paie doublement le prix pour cette stratégie vouée à l'échec dès ses débuts. Le gouvernement fédéral se retrouve à devoir payer plus cher pour les navires, à investir massivement pour augmenter la durée de vie utile des navires existants, tandis que les travailleurs de la Davie et les fournisseurs du chantier attendent impatiemment qu'Ottawa donne enfin au chantier sa juste part. La Vérificatrice générale est claire : le gouvernement fédéral n'a plus de marge de manœuvre et il ne peut plus attendre. La pandémie n'a fait qu'exacerber les problèmes et chaque délai coûte cher aux contribuables. Il est temps de mettre le chantier Davie à contribution. Le gouvernement doit :

- Offrir au chantier Davie dès maintenant les contrats pour la construction des six brise-glaces de la Garde côtière ;
- Attribuer dès maintenant le contrat pour le brise-glace de classe Polaire Diefenbaker au chantier Davie ;
- Acquérir le MV Astérix et commander au chantier Davie la conversion de l'Obélix. Le Directeur parlementaire du budget affirme qu'Ottawa aurait économisé 2,6 milliards de dollars en allant avec le chantier Davie pour les pétroliers ravitailleurs.
- Redistribuer les contrats afin de donner au chantier Davie sa juste part, alors que les autres chantiers croulent sous les contrats et sont incapables de livrer à temps.

SOUTIEN À L'OCCUPATION ET AU DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

Le gouvernement est bon pour faire des annonces, mais moins pour les mettre en œuvre. C'est particulièrement vrai dans le dossier de l'accessibilité de l'Internet haute vitesse en région. L'Internet haute vitesse devrait être considéré comme un service essentiel, surtout dans un contexte où le télétravail et l'école à la maison sont devenus la norme. Comment est-ce possible, encore aujourd'hui, que des étudiants soient dans l'incapacité de remettre leurs travaux scolaires parce que leur connexion fait défaut ?

Le déploiement du réseau Internet dans les régions est l'équivalent moderne de ce qu'a été l'électrification des régions. Le développement économique régional en dépend.

L'annonce du Fonds pour la large bande universelle en novembre dernier pourrait être de bon augure si nous n'étions pas toujours en attente de décisions pour des projets de connexion au Québec via le Fonds pour la large bande du CRTC. Le gouvernement du Québec a mis sur pied son propre plan de connexion puisqu'exaspéré d'attendre après Ottawa. Ce que nous demandons au gouvernement fédéral, c'est de :

- Transférer les sommes nécessaires immédiatement à Québec afin de brancher tous les citoyens à l'Internet haute vitesse ;
- Plafonner les coûts des services Internet et des forfaits cellulaires en plus d'éliminer les limites de données mensuelles ;
- N'accorder les subventions aux entreprises de télécommunication qu'à condition qu'elles branchent 100 % du territoire ;
- Reconnaître par voie législative la présence des juridictions québécoises et municipales en matière d'aménagement du territoire ;
- Exiger des multinationales d'Internet une participation à un nouveau fonds pour soutenir les médias d'information, la production ainsi que la diffusion artistique et culturelle.

FORÊT

Ce secteur névralgique pour le Québec, qui fait vivre les régions et qui s'inscrit directement dans notre volonté de verdir notre économie, a besoin d'appuis importants, de l'exploitation à la transformation, pour faire face aux défis économiques d'aujourd'hui. Le Bloc Québécois propose de :

- Établir l'empreinte carbone comme critère d'octroi de contrats et d'achat dans les politiques d'approvisionnements gouvernementales ;
- Soutenir par l'accès au capital, l'habilitation économique des régions et par des mesures fiscales, la seconde et troisième transformation du bois au Québec ;
- Bonifier le programme d'innovation forestière afin de soutenir la recherche et le développement ;
- Bonifier les prêts et garanties de prêts à l'industrie forestière via Exportation et développement Canada afin que les entreprises disposent de liquidités suffisantes et développent de nouveaux produits ;
- Diversifier les marchés et les débouchés des produits forestiers du Québec et du Canada sur les marchés d'exportation en augmentant le budget du programme de développement des marchés de Ressources naturelles Canada ;
- Accroître l'accompagnement dans la transition de la filière forestière, notamment dans la recherche et le développement de chaînes d'approvisionnement en biomasse forestière et de production de bioénergie, en supportant un plan canadien de transition stratégique ;
- Instaurer un régime enregistré d'épargne pour le milieu forestier permettant de mettre, sous conditions, le revenu de coupe forestière privée à l'abri de l'impôt et que son usage à des fins d'aménagement forestier demeure non imposable ;
- Instaurer un régime d'étalement du revenu d'exploitation forestière pour les entrepreneurs en forêt privée afin de diviser sur plusieurs années le revenu ponctuel de coupe et d'éviter que les coûts d'aménagement forestier au fil des ans ne soient plus élevés que le revenu net généré lors de l'année de coupe forestière.





ALUMINIUM

Il s'agit du 2^e secteur d'exportation, et le gouvernement l'a très mal protégé lors des dernières négociations commerciales. Cependant, la menace d'imposition de tarifs plane toujours et Ottawa doit faire davantage pour supporter cette industrie. Le Bloc Québécois propose de :

- Verser les 200 millions de dollars issus des contre-tarifs américains sur l'aluminium canadien en 2018 dans un Fonds sectoriel pour la transformation de l'aluminium ou l'émergence de l'aluminium carboneutre ;
- Faire en sorte que désormais, toutes sommes perçues en contre-mesures pour répondre à des tarifs illégaux sur notre aluminium soient également versées à ce fonds.

INFONUAGIQUE

L'électricité consommée par l'économie numérique ne cesse de croître et le Québec a tous les atouts pour héberger des centres de données : climat frais, sources d'énergie abondantes, vertes et abordables. Le gouvernement fédéral devrait mettre en place des mesures pour faire du Québec, un pôle d'attraction auprès des entreprises infonuagique. Le Bloc Québécois demande au gouvernement fédéral de :

- Créer des incitatifs pour attirer les entreprises de l'infonuagique, notamment en instaurant un crédit d'impôt pour l'établissement de centres de données.

ÉCONOMIE VERTE



Il faut briser le statu quo, s'activer et créer de la richesse propre pour le Québec. Avec l'arrivée de Joe Biden à la présidence des États-Unis, dont la vision est résolument plus écologique, tirons profit de nos atouts qui font la fierté de tous : énergie renouvelable, entrepreneurs dynamiques, idées innovantes et volonté de lutter contre les changements climatiques. Créons de la richesse chez nous en évitant une nouvelle hausse des émissions de gaz à effet de serre. Pour ce faire, il faut investir et soutenir l'emploi dans les secteurs qui réduisent notre impact sur l'environnement et qui auront un effet économique à long terme pour le Québec. Le Bloc Québécois propose de :

- Investir dans la transformation au Québec des richesses naturelles et la mise en valeur de l'environnement au Québec (énergies renouvelables, forêt, technologies novatrices, gestion des eaux usées, recherche et développement, etc.);
- Investir dans la recherche et le développement dans les centres de recherche québécois, notamment en région, dans les collèges et les universités, de manière à favoriser l'acquisition et l'adaptation de technologies vertes au bénéfice de notre tissu unique de PME à propriété québécoise;
- Instaurer un programme de rénovations vertes en y incluant un volet bâtiment commercial sous forme de soutien fiscal qui couvrirait à la fois les rénovations écoénergétiques, l'électrification des systèmes de chauffage et le désamiantage;
- Cesser d'investir, directement, par subvention ou par des avantages fiscaux, dans les énergies fossiles au profit de la transition énergétique;
- Éliminer la déduction fiscale pour les frais d'aménagement au Canada accordée aux sociétés pétrolières, gazières et charbonnières;
- Adopter une loi-cadre sur le climat pour obliger le fédéral à respecter ses cibles de réduction de gaz à effet de serre qui lui permettront de respecter les engagements du Canada dans l'Accord de Paris;
- Soumettre explicitement les futurs accords commerciaux aux ententes environnementales internationales;
- Pour une transition énergétique équitable entre le Québec et les provinces, financer la filière énergétique au prorata du poids démographique de chaque province, avec pour objectif de favoriser les énergies à faible empreinte carbone;
- Renverser les différentes formes de déréglementation environnementale opérées par le fédéral dans le contexte de la COVID-19;
- Réacheminer les sommes non dépensées du projet d'expansion de l'oléoduc Trans Mountain vers des projets d'énergie renouvelable créateurs d'emplois, dont une large part pourra être réservée à l'Alberta pour soutenir sa transition verte.

Le Bloc fait siennes plusieurs recommandations du milieu pour assurer l'électrification des transports au Québec, notamment :

- Investir dans l'électrification des transports et faciliter l'achat de véhicules zéro émission ou hybrides ;
- Renouveler et bonifier les incitatifs à l'achat pour les véhicules zéro émission pour les ménages à faible revenu, le remplacement de véhicules plus âgés et l'achat de véhicules d'occasion, en plus de déposer une loi zéro émission pour garantir leur disponibilité sur le marché ;
- Verser des incitatifs à la recherche pour perfectionner la filière des véhicules lourds et commerciaux ainsi que des incitatifs à l'achat ;
- Électrifier la flotte fédérale et installer des bornes de recharge aux édifices fédéraux, dans les aires publiques et les entreprises, particulièrement en région ;
- Inciter l'achat d'autobus scolaires électriques en permettant aux transporteurs d'emprunter à taux avantageux pour le remplacement de leur flotte et en couvrant les frais d'intérêts durant 5 ans ;
- Créer des incitatifs à la recherche et au développement d'ambulances électriques ;
- Intégrer l'Analyse de cycle de vie (ACV) comme méthode d'évaluation environnementale à la politique d'approvisionnement ;
- Offrir des garanties de prêts pour des projets innovants de technologies propres réservées aux PME ;
- Imposer par projet de loi le respect de la souveraineté environnementale du Québec, ses lois et ses règlements ;
- Soutenir l'expertise québécoise en matière d'économie circulaire ;
- Appliquer le principe du pollueur-payeur et favoriser les bons joueurs en matière d'environnement, notamment en appliquant la péréquation verte : une taxe carbone pour les provinces émettant plus de gaz à effet de serre que la moyenne canadienne devant être reversée aux provinces polluant moins que la moyenne.



**ASSURER LA
TRANSPARENCE
ET L'ÉTHIQUE**

Il est incompréhensible que le gouvernement fédéral n'ait pas déposé de budget digne de ce nom en près de deux ans alors que le Québec et les provinces l'ont fait. Les libéraux auraient dû présenter un budget à l'été 2020 pour donner une direction, rassurer la population quant à la feuille de retour choisie. Mais non. L'énoncé économique du gouvernement de l'automne 2020 a été un bel exercice de communication publique, mais encore une fois, nous ne pouvons qu'y déplorer un manque de transparence, notamment par l'absence de seuils clairs pour les mesures d'aide financière et le manque de détails quant aux dépenses prévues pour la relance et chiffrées entre 70 et 100 milliards de dollars.

La pandémie a mis en lumière un processus qui prend de l'importance au sein du gouvernement fédéral : le pouvoir des députés s'est tranquillement effrité au profit des ministres.

Des projets de loi omnibus, incluant plusieurs programmes, ont été amenés sans possibilité d'amendements, et souvent adoptés, en toute hâte. Nous défendons l'idée qu'il aurait été dans l'intérêt de tous que le gouvernement laisse les parlementaires faire leur travail. L'urgence n'est pas une excuse pour bâcler. Par son manque de collaboration avec les députés de l'opposition, le gouvernement a ralenti sa réaction face à la pandémie, donc le déploiement des mesures d'aide pour les entreprises, les travailleurs, les familles et les aînés. Nous concédons que l'urgence de la pandémie nécessitait une marge de manœuvre accrue pour le gouvernement, mais nous avons réalisé que le gouvernement Trudeau acceptait difficilement ses erreurs, et lorsqu'il le faisait, nous avons perdu de précieuses semaines. Conséquence : d'importants délais dans la livraison des programmes et des mesures mal adaptées à la réalité du terrain. Le gouvernement n'a pas été digne de la marge de manœuvre accrue demandée au parlement :

- Manque de transparence envers la population, les parlementaires, le Directeur parlementaire du budget et le bureau de la Vérificatrice générale ;
- Plusieurs scandales relatifs aux dépenses en lien avec la crise sanitaire ;
- Une démission du ministre des Finances sur des raisons brumeuses ;
- Une prorogation de six semaines pour museler et qui a retardé le dépôt de nouveaux projets de loi, notamment sur les subventions salariales et au loyer.

Le déficit historique du Canada s'établira finalement à plus de 380 milliards de dollars pour 2020 selon l'énoncé économique de l'automne dernier. La dette fédérale franchira ainsi un cap de 1107,4 milliards de dollars, soit 50,7 % du PIB. L'intervention du gouvernement pour soutenir l'économie durant la crise était nécessaire. Cependant, avec des dépenses aussi importantes, le gouvernement se doit de faire preuve d'une éthique et d'une transparence irréprochables. Dans cette optique, le Bloc Québécois demande au gouvernement de :

- Fournir une estimation des gains ou des pertes des sociétés d'État ;
- Renoncer à la tentation d'éponger sa dette et ses déficits en coupant dans les transferts au Québec et aux provinces, qui doivent, au contraire être augmentés ;
- Augmenter les fonds du Bureau du vérificateur général ;
- Modifier ses lois et règlements afin d'interdire l'évitement fiscal des grandes entreprises dans les paradis fiscaux ;
- Forcer les géants du Web à percevoir, dès maintenant, la taxe de vente (TPS) sur leurs services ;
- Corriger la profonde iniquité entre les géants du Web et nos médias dans les revenus publicitaires tirés du partage du travail de nos créateurs de contenus sur les plateformes numériques.

ÉTHIQUE

Le Québec est résolument démocrate et a été justement indigné que le Parti libéral du Canada, le Parti conservateur du Canada et le NPD utilisent la subvention salariale mise en place pendant la pandémie pour aider nos PME.

- Exiger le remboursement des sommes empochées par ces partis ;
- Redéposer son projet de loi sur le financement public des partis politiques afin d'empêcher de tels abus et diminuer l'influence des grands donateurs (pétrolières, lobbys religieux, grandes banques de Bay Street, etc.) ;
- Donner suite à ses demandes d'enquêtes par le commissaire aux conflits d'intérêts et à l'éthique ainsi que par le commissaire aux élections fédérales.

CADRE FINANCIER ET TABLEAUX

REVENUS

| REVENUS (M\$) | 2021-2022 | 2022-2023 | 2023-2024 |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------|---------------|---------------|
| Rétablir l'intégrité de l'assiette fiscale | | | |
| Fin de l'utilisation légale des paradis fiscaux (Estimations non disponibles) | 6 567 | 6 302 | 5 947 |
| Lutte à l'évasion fiscale à l'international | 255 | 1 239 | 1 743 |
| Fin des subventions aux énergies fossiles | | | |
| Fin de l'incitatif à l'investissement accéléré (secteurs pétroliers et gaziers) | 298 | 611 | 473 |
| Fin de la déduction pour frais d'aménagement au Canada accordée aux sociétés pétrolières, gazières et charbonnières | 416 | 1 672 | 1 706 |
| Faire contribuer les multinationales d'internet | | | |
| Perception de la TPS/TVH | 781 | 805 | 831 |
| Redevance de 3 % sur chiffres d'affaires | 540 | 600 | 660 |
| Autre mesure | | | |
| Abolir la Banque de l'infrastructure | 0 | 25 | 52 |
| Péréquation verte (diminution de la vieille péréquation) | 770 | 1 332 | 1 332 |
| Subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC) | | | |
| Remboursement par les partis politiques (Durant les quatre premiers mois du programme, soit entre mars et juillet, le PLC a pu regarnir ses coffres de 850 000 \$ tandis que le Parti conservateur a touché environ 716 000 \$ et le NPD a environ 265 000 \$) sur 2 ans | 0,9 | 0,9 | — |
| TOTAL | 9 628 | 12 587 | 12 744 |

DÉPENSES

| DÉPENSES (M\$) | 2021-2022 | 2022-2023 | 2023-2024 |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------|--------------|--------------|
| Aider les citoyens, en donnant notamment au Québec les moyens de bonifier ses services et programmes | | | |
| SANTÉ | | | |
| Transferts annuels en santé à 35 % (de 42 G\$ à 70 G\$ par année) | 28 000 | 32 200 | 32 650 |
| AÎNÉS | | | |
| Augmenter la PSV pour qu'elle atteigne en 3 ans 15 % du salaire industriel (110 \$/mois à terme) | 617 | 3 080 | 5 550 |
| Augmenter sur 3 ans le maximum du SRG de 600 \$ par an pour une personne seule et 840 \$ par an pour un couple. En tenant compte de la hausse de la Sécurité de la vieillesse, la hausse du SRG de 50 \$ par mois pour une personne seule et 70 \$ par mois pour un couple représente une économie de : | -469 | -2 050 | -2 690 |
| Total des 2 mesures (PSV et SRG) | 148 | 1 030 | 2 860 |
| Étendre les services d'aide financière à tous les citoyens via services communautaires (15 M\$ sur 2 ans) | 7,5 | 7,5 | — |
| SRG du défunt versé au survivant pendant 3 mois | 47 | 48 | 50 |
| Crédit d'impôt pour proche aidant en partie remboursable (25 %) | 110 | 110 | 110 |
| ASSURANCE-EMPLOI | | | |
| 50 semaines de prestations d'assurance-emploi en cas de maladie grave | 1 200 | 1 900 | 1 950 |
| Hausser le TCPS et les ententes sur la formation de la main d'œuvre | 437 | 915 | 1 433 |
| PREMIÈRES NATIONS | | | |
| Plan quinquennal — logement autochtone (4,3 G\$ sur 5 ans) | 860 | 860 | 860 |
| Approvisionnement en eau potable « au robinet »* | | | |
| Maintenir et améliorer l'aide aux entreprises et organismes | | | |
| AIDE DIRECTE | | | |
| Maintenir les programmes d'aide actuels** | | | |
| CULTURE ET TOURISME | | | |
| Subventions aux festivals et événements | 75 | 75 | 75 |
| Tarif unique de la livraison pour les livres via Postes Canada (Que les libraires indépendants appartenant à des intérêts canadiens aient accès au tarif des livres de Postes Canada, actuellement étendu aux bibliothèques, et ce, jusqu'à la fin de la pandémie) | 5 (projet pilote) | — | — |

| Propulser nos PME vers demain | | | |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------|---------------|---------------|
| INNOVATION | | | |
| R&D dans les centres de recherche québécois | 200 | 100 | 100 |
| Tirer profit des atouts du Québec et faire prospérer nos régions | | | |
| AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE | | | |
| Compensations (gestion de l'offre)* | | | |
| Bonification des programmes AGRI | 1 000 | 500 | — |
| Transferts intergénérationnels | 500 | 500 | — |
| Travailleurs étrangers temporaires | 90 | 90 | — |
| DAVIE | | | |
| Achat du MV Astérix et conversion de l'Obélix | — | 1 400 | — |
| Redistribuer les contrats actuels et attribuer au chantier Davie tous les contrats de brise-glace | — | — | — |
| TERRITOIRE & TÉLÉCOM | | | |
| Transférer à Québec pour l'Internet haute vitesse* | | | |
| FORÊT | | | |
| Soutenir notre industrie forestière | 85 | 10 | 10 |
| ALUMINIUM | | | |
| Fonds sectoriel : Verser les sommes issues des contre-tarifs américains sur l'aluminium canadien en 2018. | 200 | — | — |
| Relance verte | | | |
| Instaurer un programme de rénovations vertes (incluant un volet commercial) | 1 080 | 965 | 636 |
| Électrification des transports | 1 400 | 1 400 | 1 400 |
| Assurer la transparence et l'éthique | | | |
| L'ÉTAT | | | |
| Augmenter les fonds du Bureau du vérificateur général | 25 | 25 | 25 |
| TOTAL | 35 618 | 43 166 | 45 019 |

* Les sommes sont déjà prévues.

** Le gouvernement, dans son énoncé économique de novembre 2020, a fait part de son intention de présenter un plan de relance de 70 à 100 milliards de dollars. Nous prenons pour acquis que ces sommes constituent des dépenses déjà prévues. Il faut que cette relance soit verte et que le Québec ait sa part.

blocquebécois.org